



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

travailleurs indépendants

Question écrite n° 127453

Texte de la question

M. Laurent Hénart attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur le régime social des indépendants (RSI). Certains travailleurs indépendants s'inquiètent d'une réduction éventuelle, par voie d'amendement, de leur représentation au sein de cet organisme, au bénéfice de «personnes qualifiées». Estimant que les professions libérales cotisent actuellement deux fois plus qu'elles ne reçoivent de prestations, ils souhaiteraient pouvoir conserver leur représentation. Il souhaiterait donc connaître ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Laurent Hénart](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 127453

Rubrique : Retraites : régimes autonomes et spéciaux

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 janvier 2012, page 936

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)